



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Eric FLAVIER
Elodie LECUPRE
Aberdeen PORTIER

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Histoire-Histoire de l'art et
archéologie

Bachelier en Histoire
Bachelier en Histoire de l'art et
archéologie

Université de Namur (UNamur)

01^{er} juillet 2024

Table des matières

Histoire – Histoire de l’art et archéologie : Université de Namur.....	3
Synthèse	4
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l’évaluation initiale.....	7
Critère A.....	8
Critère B.....	11
Critère C.....	14
Conclusion	16
Droit de réponse de l’établissement.....	17

Histoire – Histoire de l’art et archéologie : Université de Namur

Contexte de l’évaluation

L’Agence pour l’évaluation de la qualité de l’enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2023-2024 à l’évaluation continue du cluster « Histoire-Histoire de l’art et archéologie ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l’évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2017-2018.

Dans ce cadre, le comité d’évaluation continue, mandaté par l’AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite le 30 novembre 2023 à l’Université de Namur. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d’avancement remis par l’entité et à l’issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l’objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Histoire et le bachelier en Histoire de l’art et archéologie, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l’état de réalisation du plan d’action établi suite à la visite de 2017-2018 ainsi qu’un ensemble de recommandations en vue de l’amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques aux programmes ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion des programmes, la démarche qualité qui s’y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d’évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Eric Flavier, expert de l’éducation et président du comité
- Elodie Lecuppre-Desjardin, experte paire
- Aberdeen Portier, experte étudiante

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l’AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- La possibilité d'un « double-bac » (Histoire et Histoire de l'Art) en 4 ans.
- Des formations fortement ancrées dans la pratique.
- L'implication des équipes de direction et pédagogique dans la mise en œuvre des plans d'action.
- Une salle d'archive dédiée (Département HAA).

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Une mobilité étudiante très peu développée.
- Une baisse importante des effectifs étudiants entre le Bloc 1 et Bloc 2.
- Une charge importante des tâches administratives.

OPPORTUNITÉS

- Le développement du Pôle Qualité de l'UNamur.
- Les collaborations académiques.

MENACES

- La fermeture temporaire et réaménagement de la bibliothèque universitaire.
- La difficulté à trouver des financements pour les projets pédagogiques de terrain (fouilles).
- L'absence de Master dans l'offre de formation

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Développer une mémoire collective de la démarche qualité au service d'une culture commune entre les départements
- 2 Développer et contextualiser les Evaluations des enseignements par les étudiants (EEE) afin de mieux intégrer les spécificités des cursus concernés.
- 3 Diversifier les partenariats, notamment pour la poursuite d'étude en master ou la mobilité étudiante.
- 4 Renforcer le soutien à la réussite étudiante.

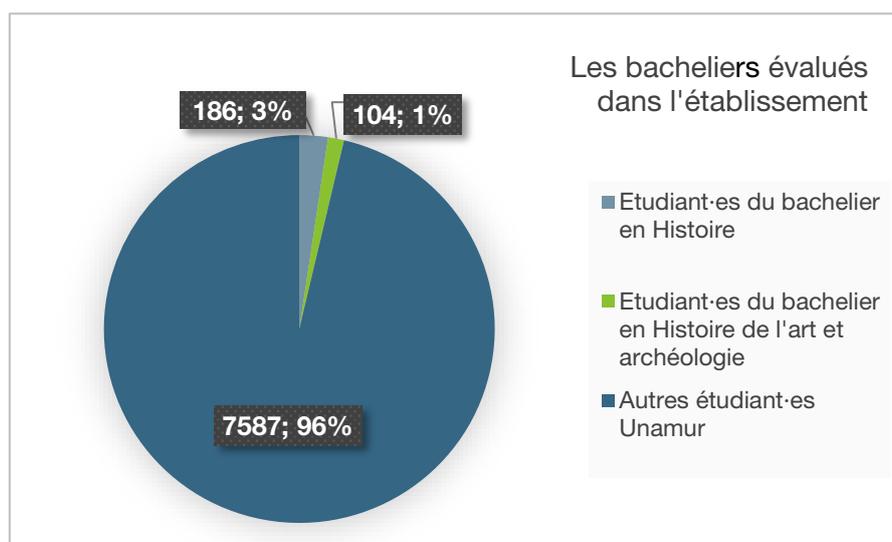
Présentation de l'établissement et du programme évalué

Fondée en 1831, l'Université de Namur (UNamur) – anciennement Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix – est aujourd'hui constituée de 7 facultés : droit, philosophie et lettres, sciences économiques, sociales et de gestion, informatique, médecine, sciences, sciences de l'éducation et de la formation ; ainsi que d'une école des langues vivantes.

En 2023-2024, l'UNamur organisait 23 bacheliers, 25 masters 60 et 120 ECTS (dont deux en codiplômation), des masters de spécialisation, des formations de troisième cycle, des formations à l'enseignement et des formations continues.

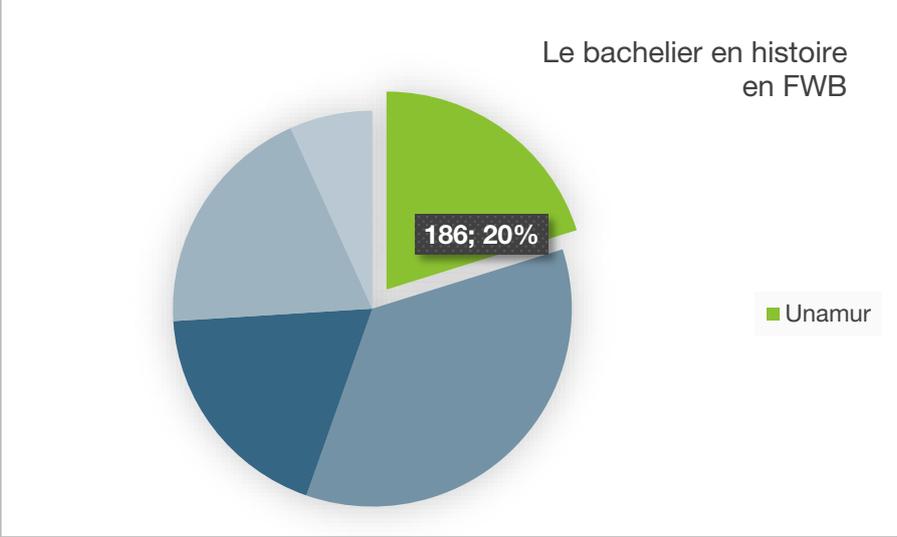
La faculté de philosophie et lettres – dont les programmes évalués relèvent – propose 6 programmes de bachelier, tous organisés à Namur : philosophie, histoire, histoire de l'art et archéologie, langues et lettres anciennes et modernes, langues et lettres germaniques. La faculté organise également trois masters de spécialisation : cultures et pensées cinématographiques (co-organisé avec l'Université Saint-Louis Bruxelles), conservation-restauration du patrimoine culturel et immobilier (co-organisé avec l'UCLouvain, l'ULiège, l'ULB, l'UMons), philosophie et théories politiques (co-organisé avec l'ULB et l'ULiège).

En 2021-2022, les programmes faisant l'objet du présent rapport réunissaient 290 étudiants², soit un peu plus de 3,6% de la population étudiante de l'UNamur (7.877).



En 2021-2022, les 186 étudiants inscrits au bachelier en Histoire à l'UNamur représentaient 20% des étudiants inscrits dans ce bachelier en Fédération Wallonie-Bruxelles (total de 923 étudiants). De leur côté, les étudiants inscrits au bachelier en Histoire et de l'art et archéologie à l'UNamur représentaient 14% des étudiants inscrits dans ce même bachelier en Fédération Wallonie-Bruxelles (total de 752 étudiants).

² Source : CRef, année de référence 2021-2022.



Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis la précédente évaluation continue de 2018, plusieurs changements sont intervenus et méritent d'être ici soulignés du fait notamment de leur impact sur les plans d'action établis alors.

Au plan contextuel, deux évènements notables n'avaient pas pu être anticipés. Le premier réside dans la réforme récente, en 2022, du décret Paysage datant de 2014. Les modifications apportées ont amené les équipes pédagogiques à repenser les modalités d'établissement des programmes annuels d'études (PAE) des étudiants ou la mise en place d'activités d'aide à la réussite intégrées au plan de formation par exemple. Le second évènement est inhérent à la crise sanitaire mondiale de 2020, imposant une période de confinement ayant pour conséquence le basculement en distanciel des formations. Au-delà de l'impact immédiat, les effets de la pandémie sont encore perceptibles, notamment dans l'effort imposé et accéléré dans la transition numérique des cursus de formation.

Ainsi, l'UNamur a soutenu d'une part l'implémentation des outils numériques tels que *Microsoft 365* et autres outils collaboratifs (*Teams*, *OneDrive* notamment) et d'autre part le déploiement du Pôle Qualité (créé en 2020) faisant suite à une démarche entreprise en 2018 visant à promouvoir la démarche qualité par la mise en place d'un système de management de la qualité.

Au niveau des départements d'histoire et d'histoire de l'art et archéologie, il n'est pas noté de changements contextuels majeurs et la population étudiante semble relativement stable. Une attention particulière sera néanmoins à porter au cours des prochaines années du fait de la modification du décret Paysage qui tend à considérer comme relevant du bloc 1 tout étudiant n'ayant pas validé les 60 premiers ECTS.

En dépit de la transmission de deux dossiers d'avancement distincts pour chacun des deux cursus du cluster évalué, le comité souligne la qualité des documents fournis, notamment lors de la visite et des accès donnés aux différentes plateformes. Il relève également le choix fait par les deux départements de dispenser une formation pratique conséquente pouvant être ici considérée comme un marqueur de l'identité de la formation namuroise.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement et caractère pérenne

- 1 L'université de Namur a poursuivi ses efforts en matière de pilotage par la qualité depuis la précédente évaluation. À ce titre, en 2019 a été lancé un projet de *Business Intelligence* (BI), via le logiciel *Microsoft PowerBI*, dont l'objectif est de favoriser au sein des facultés et des départements la collecte de données institutionnelles actualisées en permanence sur les étudiants et leur parcours. L'enjeu de cette démarche vise à doter les départements d'un outil d'analyse efficace et permettant d'objectiver les prises de décision, en matière de gouvernance, d'organisation des formations ou d'ajustement des parcours des étudiants. A titre d'illustration, nous pouvons relever l'attention portée par le département histoire de l'art et archéologie (HAA) sur les indicateurs de fréquentation des cours de langue afin d'engager une réflexion sur l'organisation de l'offre de formation particulièrement complexe du fait de la mutualisation ou de l'emprunt de cours à d'autres départements.
- 2 Les différentes instances, aux niveaux facultaires et des départements accueillent des représentants des étudiants. Leur participation s'avère effective et leur parole est prise en considération, au même titre que les autres, lorsqu'il s'agit de prendre des décisions, notamment concernant les cursus d'étude ou la vie étudiante. Parallèlement à cette voie institutionnelle et officielle, la politique de la « porte ouverte » semble également animer les équipes pédagogiques qui sont à l'écoute des étudiants. Les effectifs, raisonnables, des cohortes d'étudiants, notamment en bloc 2 et bloc 3, rendent possible l'adoption d'une telle modalité d'échange. Néanmoins, en dépit de l'intention louable, il peut être parfois difficile pour certains étudiants de franchir le pas, du fait d'un manque d'assurance ou tout simplement par timidité ou réserve. Il en découle la nécessité de faire preuve de vigilance afin que ces étudiants plus discrets puissent également être entendus.
- 3 L'implication des étudiants à la démarche qualité se mesure, entre autres, à l'aune de leur engagement dans les évaluations des enseignements par les étudiants (EEE). Sur ce point, la participation étudiante aux enquêtes semble être dans la norme, à savoir peu mobilisatrice, notamment du fait du caractère souvent générique et peu contextualisé des questionnaires. En réponse, le département HAA a déployé des enquêtes ponctuelles visant à recueillir l'opinion des étudiants sur certaines pratiques pédagogiques ; dans le département d'Histoire se sont seulement quelques cours qui font l'objet de ces enquêtes (par ex. en langues ou en méthodes bibliographiques). Pour autant, les EEE demeurent encore trop faiblement exploitées (cf. Critère C).

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

- 4 Les éléments collectés dans les dossiers d'avancement ou lors des échanges au cours de la visite d'évaluation ont permis d'apprécier l'engagement des équipes de direction et pédagogique dans la mise en œuvre des plans d'action de 2018 pour les deux départements. De mêmes, les évènements contextuels, notamment la crise sanitaire de 2020, ont impacté leur pleine réalisation et engendré d'inévitables ajustements. Néanmoins, il semblerait qu'au sein du département d'histoire, le plan d'action et le tableau de suivi constituent des outils de projection et d'analyse a posteriori mobilisés ponctuellement. En effet, le manque de formalisation, et notamment la faiblesse ou l'imprécision des indicateurs de suivi ou des échéances ne permettent pas d'en faire des outils de gestion et de régulation dans le quotidien de la vie des cursus de formation de ce département.

Caractère explicite de la démarche d'amélioration continue

- 5 Le comité a constaté la préoccupation forte des équipes de donner accès à une information actualisée et accessible à tous les étudiants, notamment par voie d'affichage au sein des deux départements. En outre, le déploiement du numérique, notamment accéléré sous l'impulsion de la crise sanitaire de 2020, a engendré une diversification plus importante encore des canaux informationnels (*Webcampus*, *Teams*, mail par exemple). Si la plateforme *Webcampus* semble devenir la référence, cette multiplication des moyens d'information constitue cependant une source de confusion pour certains étudiants qui pourraient mal repérer où trouver tel ou tel type d'information.
- 6 Les instances de gouvernance et de pilotage des formations semblent bien installées. Pour le département d'histoire, les réunions pédagogiques ou les conseils de départements associant les étudiants, pour le département HAA les réunions de départements incluant une participation étudiante et des modalités hybrides via *Teams*, pour les deux départements, la journée « mise au vert » lors de la période estivale, constituent autant de moments formels visant à assurer une mise en œuvre satisfaisante des cursus de formation. En outre, les équipes pédagogiques de chacun des deux départements semblent animées d'un réel dynamisme et d'une convivialité interne propices aux échanges entre enseignants à propos de leurs pratiques pédagogiques ou encore du suivi des étudiants. Cela concourt à assurer une démarche d'amélioration continue des pratiques pédagogiques, notamment au gré d'ajustements singuliers et selon une temporalité courte. Néanmoins, basé sur la confiance mutuelle, ce système informel largement implanté présente aussi l'écueil de laisser peu de place à une mémoire collective et partagée du fait du caractère éphémère des échanges informels. Or, ces derniers semblent occuper une large place d'autant plus que les équipes enseignantes sont de taille raisonnable.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité invite les équipes pédagogiques et de direction des deux départements à augmenter sensiblement le nombre de temps d'échange formels avec les délégués et les étudiants pour des bilans intermédiaires en cours de quadrimestre.
- 2 Le comité recommande de mieux hiérarchiser l'information de manière à éviter la perte ou la dispersion dans les boites mail des étudiants. L'archivage des informations

mériterait de ne pas seulement reposer sur la responsabilité de l'étudiant, mais d'être assuré sur une plateforme dédiée, par exemple un forum ou un cours en ligne consacrée à la vie de la promotion.

- 3 Dans la perspective de renforcer le pilotage par la qualité, le comité propose aux équipes de direction de se doter d'un système de suivi du plan d'action quasi en temps réel, mettant en regard les objectifs à moyen terme et les actions à court terme permettant de les satisfaire.
- 4 Le comité suggère, qu'avec l'appui des services communs de la faculté et de l'université, les équipes pédagogiques des deux départements tendent vers un minimum de formalisation des échanges à propos des pratiques pédagogiques, ceci notamment pour favoriser des analyses croisées avec les EEE (voir Critère C).
- 5 Le comité encourage les équipes de gouvernance à entretenir la dynamique de convivialité et d'échange au sein des équipes pédagogiques. Dans le même temps, il convient de porter une attention à la manière de conserver une mémoire de la richesse de ces échanges fréquents.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

- 1 Le « double BAC » en quatre années peut être qualifié de fleuron de la formation namuroise : elle en est une caractéristique singulière contribuant à l'identité et à la renommée des deux départements. Néanmoins, ce double BAC souffre de difficultés de fonctionnement en raison notamment de chevauchement de cours résultant des nombreuses contraintes qui pèsent sur son organisation et pour lesquels tant le département d'histoire que celui d'HAA n'ont de réel pouvoir d'influence. Plus en prise avec les choix politiques et pédagogiques des départements, il semble que ce double BAC soit un peu plus accessible aux étudiants inscrits initialement en histoire de l'art et archéologie qu'aux historiens. En ce sens, une réflexion de tous les instants sur les équilibres entre les différentes disciplines pour conserver le rôle moteur de cette particularité namuroise semble essentielle. La prochaine réforme annoncée de ce double BAC pourrait alors constituer une opportunité à saisir.
- 2 Autre spécificité namuroise : la poursuite d'étude en master implique une mobilité étudiante dans la mesure où seuls des bacheliers sont proposés dans les deux départements. Cette situation peut engendrer une certaine frustration tant pour les étudiants que pour les enseignants. Néanmoins enseignants et étudiants continuent d'entretenir des relations, notamment par le truchement de l'encadrement des travaux de recherche, auxquels sont associés les enseignants namurois. En effet, du fait de liens institutionnels et de réseaux académiques, les étudiants se dirigent majoritairement vers l'UCLouvain si bien que le sentiment de mobilité est largement atténué. Néanmoins, il est à noter la mise en place, pour le département d'HAA, de copromotorats de mémoires de fin d'étude avec l'ULB et l'ULiège ce qui pourrait, à terme, diversifier cette mobilité nationale. Parallèlement à cela, pour diverses raisons, l'ouverture vers l'étranger est limitée en ce sens qu'il n'est pas, ou très peu, proposé de mobilité dans le cadre du dispositif Erasmus. Si cette très forte cohésion participe à l'identité de la formation namuroise, on pourrait regretter également le risque d'un entre soi.
- 3 Dans le prolongement de ce point, les enseignements de langues étrangères (notamment anglais et néerlandais) recouvrent une importance capitale, tant dans la perspective d'une mobilité que pour le travail étudiant du quotidien, une part des ressources étant accessible uniquement en langue étrangère. À ce titre, la maîtrise de ces langues s'avère essentielle pour les étudiants afin de mener à bien leur cursus. Cependant, il semble subsister une barrière linguistique et les étudiants éprouvent parfois des difficultés à suivre l'évolution, bien que progressive, des niveaux, notamment du fait d'un fossé entre le niveau débutant du bloc 1 et l'exigence élevée du cours « Nederlands 2 ».

Cohérence du programme

- 4 Tant en histoire qu'en histoire de l'art et archéologie, la formation proposée est une formation d'excellence reposant d'une part sur une approche disciplinaire classique accordant une importance forte aux fondamentaux et d'autre part sur une mise en pratique omniprésente par la manipulation de ressources collectées par les enseignants et archivées dans le laboratoire (une salle spécifiquement dédiée à cela dans le département d'histoire de l'art et archéologie) ou à l'occasion de stages pratiques. Plus particulièrement, dès le bloc 1 les cours de méthodes bibliographiques et de démarches de recherche en Histoire et en Histoire de l'art proposent des travaux pratiques au sein de la bibliothèque. Dans le bachelier d'histoire, le séminaire de recherche en bloc 3 implique un travail pratique en centre d'archives. Dans le bachelier HAA, les déplacements sur site sont réguliers : en bloc 2 à l'occasion des cours de technologie ou en bloc 3 lors du stage sur chantier. Deux voyages d'études sont également organisés chaque année et regroupent les blocs 2 et bloc 3.
- 5 Cette dynamique de formation est à double tranchant : elle forme des étudiants autonomes qui semblent bien outillés pour entamer un master, mais il est également à noter une chute importante des effectifs à l'issue du bloc 1, voire même dès le second quadrimestre du bloc 1. D'une part, dans une formation qui se veut ambitieuse et exigeante, les étudiants les plus en difficulté se retrouvent en situation d'échec en dépit des dispositifs d'aide ou des efforts en faveur d'un suivi des étudiants lors des TD. D'autre part, au-delà des réorientations volontaires de certains étudiants, les programmes des bacheliers d'histoire et d'histoire de l'art et archéologie étant quasiment identiques en bloc 1, les étudiants peinent à s'impliquer dans des enseignements qui peuvent leur sembler éloignés de leurs centres d'intérêt.
- 6 Par ailleurs, ces difficultés semblent accrues dès lors que les étudiants ont à choisir, pour la suite de leur cursus, les enseignements en tenant compte des acquis antérieurs. Concrètement, les possibilités qui s'ouvrent aux étudiants dépendent des crédits acquis antérieurement, ainsi que le spécifient les prérequis affichés pour les différents enseignements. S'il les étudiants peuvent être guidés dans la constitution de leur PAE, ils éprouvent des difficultés à anticiper la situation et ne prennent pas toujours la mesure de l'importance et du sens de ces prérequis, leur donnant parfois le sentiment d'un choix nettement restreint.

Efficacité et équité du programme

- 7 Les deux bacheliers histoire et histoire de l'art et archéologie nécessitent, pour satisfaire les enjeux de formation, de donner accès aux étudiants à des ressources et archives. En cela, les travaux affectant la bibliothèque et sa transformation en un *learning center* constituent un véritable terrain d'inquiétude pour les équipes pédagogiques en dépit des aménagements provisoires projetés. En effet, de nombreux travaux demandés aux étudiants impliquent pour ces derniers un travail de recherche documentaire. Ils ont donc un usage spécifique de la bibliothèque, inhérent aux particularités de leur formation. Si les départements se sont dotés de fonds propres, ils demeurent insuffisants. Or l'une des caractéristiques de la formation

namuroise, forgeant ainsi son identité, réside dans la formation pratique et à l'autonomie des étudiants que permet l'engagement dans la recherche.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité soutient les deux départements dans leur ambition de renforcer l'attractivité du double BAC, et cela pour l'ensemble des étudiants. En cela, le comité invite les enseignants des deux départements à porter une attention particulière aux équilibres des enseignements afin de favoriser l'accessibilité et la réussite de tous les étudiants, et particulièrement ceux du département d'histoire. Le double BAC devrait, au-delà d'une approche élitiste, jouer un rôle moteur dans le développement des deux cursus et par effet d'entraînement limiter le phénomène de très forte érosion des effectifs à l'issue de la première année.
- 2 Le comité suggère aux équipes pédagogiques de réfléchir à une diversification des partenariats ou relations avec les autres universités pour envisager une politique plus incitative à la mobilité étudiante. Cela pourrait être mené dans le cadre de l'intégration, autant que faire se peut, des enseignants dans les masters partenaires.
- 3 Eu égard à l'importance de la maîtrise des langues étrangères, notamment le néerlandais dans le contexte belge, dans les cursus de formation, le comité attire l'attention sur la nécessité de renforcer l'accompagnement des étudiants dans ces enseignements afin de leur permettre de dépasser la barrière linguistique actuelle.
- 4 Afin de mieux comprendre les causes à l'origine de la forte baisse d'effectif des étudiants entre le bloc 1 et le bloc 2, le déploiement d'enquêtes ciblées et la collecte de données précises semblent nécessaires. Le comité encourage les départements à s'engager dans cette voie au-delà des EEE.
- 5 Dans la perspective de soutenir la persévérance des étudiants en bloc 1, une politique d'enseignements optionnels, ou d'un système de majeures/mineures dès la première année pourrait être déployée afin de mieux concilier cursus d'étude et centres d'intérêt des étudiants.
- 6 Le comité recommande d'accompagner les étudiants dans la compréhension des prérequis et de leur importance pour permettre le suivi des enseignements et la réussite aux évaluations. Cela pourrait passer par exemple par une meilleure explicitation des informations indiquées sur les pages internet des deux bacheliers ou encore une mise en exergue des poursuites d'études possibles en fonction des résultats obtenus.
- 7 Le comité souligne l'importance des initiatives engagées pour le maintien d'une bibliothèque accessible et permettant les travaux de recherche. Il invite les équipes de direction et pédagogique à poursuivre le dialogue avec les instances rectoriales.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Culture qualité de l'établissement et de l'entité

- 1 Du fait de sa taille et de son organisation interne, la faculté de philosophie et lettres offre aux départements qui la composent des services communs d'appui, à l'instar de la Cellule d'appui pédagogique (CAP), de proximité et aisément accessibles aux enseignants et responsables de formation. Il en résulte la jouissance d'une autonomie importante pour ces derniers dans la manière de piloter les cursus de formation. Le choix des deux départements de rédiger deux dossiers d'avancement distincts (en dépit de relations étroites entre eux du fait entre autres de l'existence du double bac) différemment structurés en est une illustration notable. Cette souplesse constitue un atout indéniable pour procéder à des ajustements locaux et singuliers avec une grande réactivité. La possibilité, pour chaque enseignant, de solliciter ces services d'appui ne peut donc qu'être louée. Pour autant, cette même opportunité engendre le risque d'une perte d'une vision plus holistique des situations pourtant nécessaire pour un pilotage harmonieux.
- 2 Dans le prolongement de cette réflexion, le comité a constaté une faible participation des étudiants aux EEE, et cela en dépit de rappels réguliers et de modalités censées être facilitatrices (enquêtes numériques à distance). L'examen plus poussé de cet état de fait révèle que la faible disposition des étudiants à compléter ces enquêtes tient d'une part à la période, possiblement peu propice (au terme de l'année, lorsque les étudiants partent en vacances ou s'engagent dans des jobs d'été), et d'autre part au caractère peu contextualisé et par voie de conséquence aux effets limités (ces enquêtes étant déployées à l'échelle de l'université, elles apparaissent éloignées des spécificités des formations aux yeux des étudiants). Dès lors les EEE sont faiblement exploitées pour le pilotage qualité des formations.

Implication des parties prenantes

- 3 Afin de sensibiliser les étudiants des départements d'Histoire et d'HHA à l'insertion professionnelle, des séances d'information avec une dizaine d'anciens diplômés dans divers secteurs du marché du travail sont organisées. L'initiative est à saluer car, outre l'information apportée aux étudiants, elle implique des acteurs souvent peu sollicités dans les cursus de formation et participe en cela au rapprochement entre le marché du travail et l'institut de formation. Elle engage également l'étudiant dans une démarche réflexive personnelle sur la poursuite de son parcours d'étude ou professionnel. Néanmoins, de telles actions se révèlent souvent trop rares (en l'occurrence, une fois tous les deux ans) du fait de la lourdeur de leur organisation et de la disponibilité aléatoire des professionnels.

Adéquation entre les valeurs et la qualité

- 4 Le comité a pu constater des évolutions dans le pilotage des cursus depuis la précédente visite, notamment les efforts visant à soutenir une culture du dialogue. Celle-ci s'apprécie notamment au travers de la fréquence des réunions pédagogiques entre enseignants de l'un ou l'autre des départements ou de la participation des étudiants aux différentes instances de gouvernance par la voie de leurs délégués. Cette proximité et cette culture de l'échange sont d'autant plus présentes que la taille « humaine » des deux départements d'histoire et d'histoire de l'art et archéologie le facilite. Sur un plan pédagogique, le double bac constitue une illustration supplémentaire de cette dynamique. Pour autant, le comité a également fait le constat d'une culture du dialogue présentant des signes de fragilité : l'absence de cohérence dans les choix rédactionnels des deux dossiers d'avancement ou encore les déséquilibres perceptibles entre les disciplines dans le programme d'enseignement du double bac témoignent de la marge de progression encore possible.

RECOMMANDATIONS

- 1 Face au risque d'une culture qualité qui ne fait pas mémoire et qui dépend davantage des bonnes volontés au niveau des départements, le comité invite les équipes pédagogique et de direction à s'inspirer de l'institutionnalisation de la culture qualité au niveau universitaire selon le double principe d'un ruissèlement de cette culture intégrant les niveaux facultaires, départements et cursus et de la conservation d'une mémoire collective au service de la construction d'une culture commune.
- 2 En s'appuyant sur le travail étroit avec la cellule qualité de l'université de Namur et la CAP, les départements (ou la faculté) gagneraient à se saisir du déploiement des EEE dans une perspective à la fois de singularisation et de systématisation. C'est à cette double condition que les EEE s'érigeront comme un véritable outil d'aide à l'amélioration des enseignements dont pourra se saisir chaque enseignant et responsable de formation.
- 3 Le comité encourage la création d'un réseau des anciens étudiants des deux départements que les étudiants en formation pourraient contacter notamment dans la perspective de la poursuite d'étude et du choix des orientations en master ou de l'insertion professionnelle ou recherche de stages. Un tel réseau permettrait aux étudiants de trouver réponses à leurs questions sans être dépendants de la fréquence des rencontres professionnels-étudiants.
- 4 Le comité encourage les deux départements, sous l'impulsion de la faculté, à œuvrer dans le sens d'une plus grande homogénéisation dans le pilotage et les outils de pilotage des cursus de formation. Il ne s'agit pas ici de nier ou minimiser les particularités et besoins spécifiques de chacun des programmes d'étude, mais de faire montre d'une culture qualité partagée en adéquation avec les valeurs défendues aux niveaux facultaires et des départements.

Conclusion

Le comité tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont œuvré à l'organisation de la visite offrant aux experts un cadre de travail propice au bon déroulement des différents temps d'entretiens et l'accès à une documentation fournie.

Depuis l'évaluation précédente en 2018, les départements d'histoire et d'histoire de l'art et archéologie ont engagé, avec la Faculté de philosophie et de Lettres et l'Université de Namur un travail conséquent dans le déploiement des plans d'action établis. Si toutes les actions n'ont pu être menées à leur terme, notamment en raison de la crise sanitaire, le comité souligne l'engagement de l'ensemble des personnels au service des objectifs affichés.

La formation namuroise présente deux caractéristiques singulières : la possibilité pour les étudiants de suivre un double bachelier (H-HAA) en quatre années participant d'une formation de bon niveau, et la visée d'une formation pratique de terrain soutenue associée à des enseignements académiques plus traditionnels. Le comité encourage les équipes pédagogiques à poursuivre ces initiatives, tout en cherchant à résoudre les chevauchements d'horaires qui constituent un frein au double bac.

L'absence de master dispensé au sein des deux départements est compensée par des collaborations académiques, notamment avec l'UCLouvain, permettant aux enseignants de suivre partiellement le devenir de leurs étudiants. Le comité invite cependant les deux départements à renforcer et diversifier les collaborations afin de soutenir une plus grande mobilité étudiante.

Enfin, si la préoccupation de la qualité semble bien animer tous les acteurs des formations objets de la présente visite d'évaluation, elle ne repose pas toujours sur une définition commune en ce sens que la mémoire collective d'une culture qualité mériterait d'être renforcée. Sur ce point, le comité invite à une réflexion sur le déploiement et l'exploitation des EEE ainsi que la poursuite de la collaboration avec le Pôle Qualité.

Les recommandations formulées dans le présent rapport constituent autant de pistes de réflexion visant à accompagner l'équipe des deux départements d'histoire et histoire de l'art et archéologie dans la pérennisation d'une démarche et d'une culture qualité au service des formations dispensées.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation
Histoire-Histoire de l'art et
archéologie
2023-2024

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A, B ou C)	Observation de fond

Nom, fonction, date et signature
de l'autorité académique dont
dépend l'entité

Flament Christophe, doyen.
28 juin 2024



Nom, date et signature du
coordonnateur de l'autoévaluation

Rochet Bénédicte (Histoire)
27 juin 2024

Blanjean Donatienne (HAA)

